

Solidarité avec la Palestine

Mouloud Idir

Number 763, March 2013

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/68510ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Idir, M. (2013). Solidarité avec la Palestine. *Relations*, (763), 6–7.



sur une conception de la personne, en tant que sujet de droits et de devoirs, qui oblige l'autorité publique à promouvoir le bien commun dans le respect de la dignité humaine, de la justice (surtout envers les plus vulnérables) et même à une solidarité efficace entre nations.

En clair, Jean XXIII amène l'Église à exprimer son adhésion à la Déclaration universelle des droits de l'Homme et légitime autant les institutions démocratiques nationales que le rôle de l'Organisation des Nations unies dans la promotion de la paix entre les peuples. Une paix qui réclamait le désarmement total, mettant un terme à la prolifération des armes nucléaires – une prise de position opposée à la doctrine de la dissuasion, de l'équilibre de la terreur – alors qu'en octobre 1962, la crise des missiles de Cuba avait exposé le monde à une catastrophe. Pour Jean XXIII, pas de paix possible sans la collaboration de tous.

Depuis 50 ans, quelles avancées ou quels reculs observons-nous sur le chemin qui mène à la paix? C'est la question que s'est posé le groupe de Pax Christi à Montréal en préparant un ouvrage collectif sous la direction de Gregory Baum, à l'occasion du 50^e anniversaire de *Pacem in terris*. Des problématiques persistantes requièrent une attention particulière: l'assujettissement du monde du travail aux ambitions des banquiers et des actionnaires; l'accroissement des écarts entre riches et pauvres, foyer propice à l'éclosion de multiples conflits; la dignité humaine, celle des femmes en particulier, dégradée par la traite humaine et l'industrie de la publicité sexiste. Sans oublier l'urgence de la question écologique, le détournement des politiques d'immigration et de l'aide publique au développement vers des intérêts économiques privés et la militarisation du Canada à l'encontre d'une tradition de maintien de la paix.

Les réclamations des peuples autochtones, des populations du monde arabe, celles des Indignés et des étudiants pour obtenir justice témoignent, entre autres, qu'un autre monde

est possible. Comme le rappelait Jean XXIII, on peut avoir confiance en l'être humain puisque Dieu a déposé en sa conscience un sens inné de sa propre valeur et de l'harmonie du monde, d'où sa capacité à subordonner ses intérêts personnels et collectifs aux exigences de la solidarité envers la famille humaine.

À l'heure du renversement de perspectives que le gouvernement conservateur impose, entre autres, en matière de coopération internationale, un pas-

sage de *Pacem in terris* vaut son pesant d'or: «Les communautés politiques économiquement développées, dans leur action multiforme d'assistance aux pays moins favorisés, sont tenues de reconnaître et de respecter les valeurs morales et les particularités ethniques de ceux-ci, et de s'interdire à leur égard le moindre calcul de domination.» Cette voix gagnerait à être entendue du gouvernement... ●

Solidarité avec la Palestine

Le Forum social mondial sur la Palestine a été l'occasion de consolider le soutien international aux droits du peuple palestinien.

MOULOUD IDR

Le Forum social mondial (FSM) Palestine libre s'est tenu à Porto Alegre, au Brésil, du 27 novembre au 1^{er} décembre dernier. Près de 3000 personnes y ont participé, venues de 37 pays, dont plusieurs centaines de Palestiniens. Neuf personnes composaient la délégation québécoise, coordonnée par la Coalition pour la justice et la paix en Palestine.

Ce forum a permis d'ouvrir une autre brèche dans le mur du silence érigé par la «communauté internationale» autour du peuple palestinien. En effet, ladite communauté internationale – qui se confond surtout avec la volonté des grandes puissances – se fait trop souvent complice des politiques d'Israël depuis des décennies. Elle a presque toujours appuyé l'occupation et la colonisation des territoires palestiniens et les politiques d'apar-

theid. Elle laisse Israël violer systématiquement et impunément le droit international et les droits humains du peuple palestinien.

Les objectifs de ce forum ont été atteints. Il y avait d'abord celui de fournir un espace ouvert pour débattre, dialoguer et mettre au point des stratégies et des campagnes de solidarité efficaces et durables pour infléchir la politique de domination israélienne. À cet égard, la campagne de Boycott, désinvestissement et sanctions (BDS) a été identifiée comme une action capitale à consolider. Celle-ci apparaît de plus en plus comme une stratégie unitaire des mouvements sociaux. Elle doit être généralisée, intensifiée et accélérée pour isoler Israël sur la scène internationale, comme ce fut le cas pour l'Afrique du Sud à l'époque de l'apartheid, et forcer son gouvernement à respecter le droit international.

L'auteur, responsable du secteur Vivre ensemble du Centre justice et foi, était de la délégation québécoise au FSM Palestine libre



Un autre objectif consistait à développer et à renforcer les mécanismes du droit international concernant la Palestine dans nos pays respectifs. Sur ce plan, les conférences et ateliers qui se sont tenus ont insisté fortement sur l'importance d'utiliser tous les leviers et recours juridiques dans la lutte contre l'accapement des terres, la colonisation, le blocus de Gaza ou les politiques d'apartheid. D'autres dossiers chauds ont été ciblés, comme le



rééditer cet événement tous les deux ans en vue de mettre sur pied un véritable front internationaliste de solidarité.

Au moment où se tenait le forum, la Palestine faisait son entrée à l'ONU comme « État observateur non membre ». Celle-ci doit être vue comme une victoire pour le peuple palestinien, en ce qu'elle met en évidence l'existence d'un droit international très limpide en faveur des Palestiniens, mais qu'Israël ne respecte pas. Si les Palestiniens ont repris le chemin de l'ONU, c'est bien pour inter-

térales avec les États-Unis où les dés sont pipés. Les Palestiniens refont ainsi le pari du droit international contre la loi du plus fort.

De plus, le vote sur l'adhésion de la Palestine à l'ONU a été l'occasion de révéler à la vue du monde entier le contraste entre, d'une part, l'appui d'une écrasante majorité des pays membres de l'ONU et, d'autre part, l'opposition des États-Unis et du Canada et la large abstention des États occidentaux. Le monde a changé et les mouvements sociaux ne sont pas étrangers à ce changement. Le FSM Palestine libre témoigne à cet égard de leur force et du rôle majeur qu'ils jouent, tant en Palestine qu'ailleurs dans le monde. ●



démantèlement du mur de séparation, dont plus de 85% du tracé se situe en territoire palestinien, comme l'a arrêté la Cour internationale de justice, le 9 juillet 2007, et le droit de retour des réfugiés palestiniens (résolution 194 de l'Assemblée générale des Nations unies).

Le Secrétariat exécutif du FSM Palestine libre réfléchit à la possibilité de



nationaliser le débat là où il se doit: dans l'enceinte des Nations unies, plutôt que dans le cadre de relations bila-



Manifestations et conférence lors du Forum social mondial Palestine libre, à Porto Alegre. Photos : Jacques Boivin



Le féminisme, c'est un mouvement mixte.
Célébrons le 8 mars.

— ALLIANCE
DES PROFESSEURES
ET PROFESSEURS
DE MONTREAL —

